DLP-2-9-91 002437
ISSN 0750-5647

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

®

Avertissements agricoles



BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
RHÔNE-ALPES

Grandes Cultures

165, rue Garibaldi - Bâtiment B - B.P. 3202 - 69401 LYON Cédex 03 ☎ 78.63.25.65

Abonnement annuel : 180 Frs - Régisseur Recettes DRAF Rhône-Alpes

Bulletin n° 15 - 29 Août 1991

COLZA :	- Désherbage : tableaux - Limaces - Penser à la cuvette jaune

COLZA

LIMACES

Dès les premières pluies, les limaces peuvent devenir actives et attaquer le colza dès la germination jusqu'au stade 4 feuilles.

Intervenir si nécessaire avec :

- Métaldéhyde 5 à 10 kg/ha selon les spécialités
- Mesurol (thiodicarbe) 5 kg/ha
- Malice (bensultop) nouveau produit répulsif vis-à-vis du gibier, des animaux domestiques et non attractif pour les oiseaux.

RAVAGEURS DU COLZA

Surveillez les insectes grâce à la cuvette jaune et à l'observation au champ.

Intervenir si nécessaire.

****

LA PROTECTION DES VEGETAUX FETE SES 50 ANS

1941 : le Service de la Protection des Végétaux succède à l'Inspection Phytopathologique

1991 : les missions fondamentales demeurent, mais de nouvelles préoccupations s'imposent.

Pour marquer cet évènement, la Protection des Végétaux organisera, le 27 Septembre 1991, au Palais des Congrès à PARIS, un colloque intitulé : "Protection des Végétaux et environnement". Au cours de cette journée seront évoqués l'historique du Service et le futur de ses activités dans le contexte de la C.E.E.. L'après-midi sera consacré à une table ronde sur la Protection des Végétaux et l'environnement à l'horizon de 1993, animée par Michel CARDOZE (TF1).

P27

Imprimerie de la Région RHONE-ALPES - Directeur Gérant : J.C. FAUDRIN Commission Paritaire de Presse N° 1766 AD

HERBICIDES UTILISABLES EN PRE-SEMIS, PRE-LEVEE sur COLZA D'HIVER.

	Matières actives	Spécialités commerciales (Firmes)	Dose/ha	OBSERVATIONS
Pré-semis	triallate	AVADEX 480 (MONSANTO) ou autres spécialités	3 l	* Incorporation rapide dans la couche superficielle du sol. * Antigraminées annuelles.
	trifluraline	Nombreuses spécialités dont TREFLAN (DOWELANCO)	2,5 l	* Incorporation immédiate dans les 24 heures après traitement, dans les premiers centimètres du sol. * Essentiellement antidicotylédones.
	napropamide	DEVRINOL FL (PEPRO)	2,2 l à 2,8 l	* Incorporation dans un délai de 48 heures à une profondeur de 3 à 4 cm avec une herse légère.Ne pas travailler trop profondément. Doses: 2,2 à 2,5 l si moins de 25% d'argile 2,8 l si plus de 25% d'argile et en cas de Ray-grass. * Essentiellement antidicotylédones.
	napropamide+ nitralin	ZULAN (SHELL CHIMIE)	2,5 kg	* Incorporation identique à DEVRINOL FL.
	trifluraline+ tébutame	AMARILLO (LA QUINOLEINE)	5 l	* Incorporation dans un délai de 24 heures après traitement. Une incorporation dans les 4 à 5 premiers centimètres du sol est recommandée. * Intérêt sur flore mixte (Dicotylédones et Graminées).
	napropamide+ tébutame	TAMBER (STAUFFER)	6 l	* Incorporation dans un délai de 48 heures après traitement, dans les 3 à 4 premiers centimètres. * Intérêt sur flore mixte (Dicotylédones et Graminées)

Pré-semis ou Pré-levée	tébutame	COMODOR 6 (LA QUINOLEINE)	5 à 6 l	* De préférence en pré-semis incorporé, mais utilisation en post-semis possible. *Antigraminées essentiellement. Sur repousses de Céréales, dose de 6 l. Sur Dicotylédones, dose de 4,8 l.
Post-semis	dimétachlore	TERIDOX (CIBA-GEIGY)	2 à 3 l	Ne pas utiliser en terre légère ou filtrante.
	métazachlore	BUTISAN S (BASF)	2,5 l	* Lors de semis en conditions favorables: - sol bien préparé, finement grumeleux, non motteux - semis correctement effectué, bien recouvert, à une profondeur régulière de 2 à 3 cm. * Application immédiatement après le semis. * **En fractionnement** : - 1,5 l en post-semis, pré-levée (ou en programme avec TREFLAN, DEVRINOL, COMODOR...) - 1,5 l en post-levée précoce. TRES BONNE EFFICACITE SUR CAPSELLE.
	clomazone + tébutame	COLZOR (LA QUINOLEINE)	6 l	5 l en sol filtrant TRES BONNE EFFICACITE SUR CAPSELLE.
Post-levée précoce	métazachlore	BUTISAN S (BASF)	3 l	*Lors de semis en conditions difficiles : - sol caillouteux ou très motteux ne permettant pas de recouvrir correctement les graines. - sol très battant ou très filtrant. - sol très sec rendant la levée aléatoire. - semis tardif. *Application au stade "cotylédons étalés - 1ère feuille pointante" du colza, avant le stade 2 feuilles des adventices.

REMARQUE : Il est bon de rappeler qu'une sècheresse prolongée diminue fortement l'efficacité des herbicides de pré-semis.
Il est préférable de s'orienter vers des produits de post-levée (type prodone TS ou Clerdone).

